

L'essentiel

Partager ce que nous avons compris

■ Schéma directeur immobilier pour les sites du périmètre Orange France Siège

En région parisienne il n'y a pas de mouvements de prévus : tous les principaux sites d'OFS sont identifiés comme pérennes : Orange Village (baux reconduit jusqu'en 2023), Bagneux, Vanves, Lognes (bail jusque fin 2018 avec loyer baissé).

Les sites Losserand, Saxe et Brune ont déjà été libérés vers le site Alleray qui a été réhabilité. Le site Montrouge Ginoux sera libéré avant août 2015 et le petit effectif transféré sur l'immeuble Danton bd St Michel à Paris. Enfin, le projet C5 à Châtillon, qui sera opérationnel vers septembre 2016, touchera quelques directions d'OFS (dont la DMP¹).

En région Lilloise, tout projet est gelé avec l'objectif d'un site neuf, idéalement proche du Grand Stade, à horizon 2018. A Tours, le bail du site Carlotti sera résilié mi 2016 en prévision d'un déménagement vers le site 2 Lions en cours de construction. A Nantes, une réflexion est en cours sur un statu quo ou une nouvelle implantation. A Rennes stabilité sur Orange Avenue et sur le bâtiment principal d'Orange Parc.

En région Bordelaise tous les sites sont pérennes jusqu'au moins 2022 (Château d'Eau, Eysines, Multipôle des Graves). Une étude à horizon 2018-2020 déterminera si Pessac Thomas Edison intégrera le Multipôle. A Montpellier le site Galera doit être prolongé jusque 2020 et le site Rabelais pourrait rejoindre le site Apollo à horizon 2019.

En région Toulousaine le groupe cherche à créer un campus neuf pour en faire son site de référence. D'ici là, Blagnac est consolidé avec un bail jusqu'en 2025.

En région Lyonnaise le projet « Lyon 2020 » lancé en 2014 prévoit la construction d'un vaste ensemble sur le site historique de Lacassagne qui accueillera les effectifs de Vivier Merle, Gambetta et Caluire.

Enfin dans le Sud-Est, si le site historique d'Antibes Chancel sera libéré à l'automne 2015 avec la création d'Antibes Vauban et d'ePark Sophia Antipolis, la région de Marseille travaille encore sur son schéma directeur qui renforcera forcément Saint Mauron.

Nos Commentaires

Contrairement aux années précédentes la Direction, face à la détermination des élus CFE-CGC sur la question cruciale de nos lieux de travail, joue une certaine transparence dès le début de la mandature et dès le début de cette année 2015.

Cependant nous avons le souvenir trop de dossiers mal et trop vite ficelés. Nous restons donc vigilants à ce que les réflexions en cours, à Toulouse et Marseille en particulier, soient construites avec les salariés.

■ Suivi des prestations ASC 2015

Le CE OFS a été le premier CE d'Orange à ouvrir ses prestations en 2015 avec un nouveau site : www.ceofs.org. Par souci de transparence tout le monde peut y consulter, depuis mi-mars, le détail de toutes les prestations du Compte Tatou. Et les succès sont déjà là :

- en 1 mois la moitié des 3 855 salariés d'OFS a déjà fourni les éléments pour activer ses droits sur le nouveau [site web](http://www.ceofs.org)
- en 1 mois la moitié de ces salariés d'OFS ayant activé leurs droits a déjà reçu une aide du CE pour un total de plus de 344 000 €
- au total plus de 1 400 prestations commandées, dont déjà 100 séjours vacances enfants disponibles depuis début avril.

Nos commentaires

Depuis le début du CE OFS les élus CGT, CFDT et SUD ont décidé d'ignorer le résultat des urnes et d'empêcher par tous les moyens la majorité CFE-CGC de mettre en œuvre le programme ASC : assignations en justice, attaques du CCUES... Résultat : l'attribution de locaux pour le CE est suspendue, ce qui nous interdit d'ouvrir une permanence pour vous accueillir. Et bien qu'ayant besoin de 3 salariés pour le traitement des ASC, nous ne pouvons pas embaucher. Qu'a cela ne tienne, vos élus CFE-CGC ont pris leurs responsabilités et se sont mis à la manœuvre : développement du site web, mise en place des prestations, traitements des demandes ... ils sont vos interlocuteurs directs pour le CE OFS : ils répondent à vos emails et ils valident vos demandes de prestation. Le succès des prestations et vos mails de remerciement sont une belle récompense !

■ LE gros bug dans la signature du nouvel accord PDE de la DO Est

Le 1^{er} PDE (Plan de Déplacement Entreprise) de la DO Est avait été signé le 17 juin 2011 pour 3 ans. Il concerne environ 50 salariés d'OFS qui sont situés sur ce territoire. La négociation d'un nouvel accord avait bien débuté en 2014 avec 5 séances où tous les syndicats représentatifs avaient été conviés.

A la rentrée 2014 le projet de nouvel accord avait commencé à être présenté auprès des CE concernés pour consultation (DO Est, DO IDF, Finances, Fonctions Support, ITRSI, RSI France, SCE, VMF). Lors de sa dernière réunion du 13 novembre le CE

¹ Direction Marketing Produit, une direction de la DMGP

VMF avait demandé des compléments d'informations et reporté son avis.

Mais hélas les élections de novembre 2014 ont effacé toute la mémoire du logiciel de la DRH !

Oubliant totalement de revenir en consultation vers le nouveau CE OFS pour les 50 salariés transférés, la Direction est passé directement à la case signature de l'Accord PDE DO Est le 17 février 2015. Mais la CFE-CGC n'avait pas perdu la mémoire ! Le Directeur des Relations Sociales d'Orange France s'est doublement excusé auprès du CE OFS pour cette erreur.

Nos commentaires

Faute avouée est à moitié pardonnée.

Les négociations d'accords PDE dans les DO ne cessent de nous démontrer que le dialogue social au niveau du territoire est à la peine. Après avoir oublié d'inviter à négocier un syndicat représentatif (PDE DO Centre Est, PDE DO Nord de France) voici qu'Orange oublie de bien consulter tous les CE. Les élections ne doivent pas être une remise à zéro totale du dialogue social : il doit continuer !

La CFE-CGC continuera à être présente tant sur la reprise de la négociation du PDE DO Nord de France que sur la négociation du 1^{er} PDE DO Sud Est. C'est dans l'intérêt des salariés qui doivent se déplacer tous les jours... mais aussi de l'entreprise qui a besoin de PDE solides sur ses territoires afin de renouveler sa certification ISO 14001 en 2016 !

■ Quand les Bilans 2014 sont illisibles le démarrage du CE OFS patine

Chaque début d'année civile le Code du Travail impose à la Direction de fournir aux Comités d'Etablissement divers Bilans de l'année passée. A priori, une simple formalité pour que vos élus au CE disposent des informations pour travailler correctement :

- le rapport d'activité des médecins du travail
- le rapport administratif et financier du service de santé au travail (RAF SST)
- le bilan formation (plusieurs centaines de milliers d'heures !)
- le bilan social (pas moins de 120 indicateurs !)

Seulement le SI RH d'Orange n'est pas encore aussi flexible ni agile que dans les rêves de l'entreprise. En effet elle a modifié en profondeur le périmètre de ses CE en 2014. L'entreprise évolue en permanence mais elle fait l'impasse sur le suivi précis de ses salariés dans son organisation mouvante. Les RH ne sont donc pas en capacité de fournir des informations aux nouveaux CE.

Les élus CFE-CGC, avec en tête le Président de la Commission Formation, a dénoncé ce raté monumental. Raté qui laisse les

élus sans point de repère, sans visibilité détaillée sur l'établissement Orange France Siège.

Pour faire passer la pilule la DRH a accepté de recalculer une partie seulement (30 indicateurs sur 120) du Bilan Social 2014 au périmètre OFS. Il s'agit de données sur l'emploi, mais manqueront définitivement les données 2014 sur la rémunération, les conditions de travail, le développement des compétences.

Voilà le peu que nous savons sur OFS : 3 844 salariés au 31 décembre 2014 dont 81 % travaillent en Ile de France sur 7 sites principaux, les autres 19 % travaillent sur 130 sites en France.

Globalement il y a parité (49,55 % de femmes), mais la vérité par classification est bien moins « politiquement correcte » :

OFS	C & D	Dbis & E	F & G
Effectif 31/12/2014	10 %	63 %	26 %
% de femmes	61,5 %	50,4 %	44 % & 29%

La majorité des salariés OFS a une ancienneté importante :

OFS	<= 10 ans	>= 21 ans
Ancienneté	17 %	47 %
		36 %

Le « turn-over » à OFS est assez élevé : 15,6 % des salariés au 31 décembre sont entrés ou sortis durant l'année. Pour près des ¾ c'est le résultat des mobilités entre les établissements de l'UES. Pour les autres, ce sont des départ du groupe et très peu de recrutement externes (0,4 % !).

Les promotions sont élevées en D (14%) et Dbis (7%) mais elles ralentissent plus la classification augmente comme E et F (5,7%). Aux extrêmes ce sont des restes : 3 % en C, 3,8 % en G. Au global 6,45 % ont reçu une promotion et plus particulièrement les femmes (55 %).

Nos commentaires

L'année 2014 restera une « nébuleuse inconnue ». Vos élus auront du pain sur la planche en 2015 pour parvenir à analyser les rapports Emploi ainsi que la GPEC sans les données du passé.

La CFE-CGC a exigé que le nouveau CE OFS, après avoir reçu le Bilan Social VMF, dispose aussi du Bilan Social Finances et du Bilan Social Fonctions Support afin qu'aucun salarié ne soit oublié. Et la CFE-CGC l'a obtenu.

	Effectif 31/12/2014	dont inactifs	Age moyen
VMF	6 650	4,5 %	47,07
Finances	1 375	3,6 %	49,93
Fonctions Support	4 931	20,8 %	50,11
Total	12 956		
OFS	3 844	5,7 %	46,26

Prochaine réunion du CE Orange France Siège le jeudi 28 mai 2015

Vos Elus CFE CGC :

Laurence CLOIX – 06 42 30 19 46
André LECOUBLE – 06 32 95 87 13
Franca LOSTYS – 06 70 40 82 24
Xavier PODEVIN – 06 87 60 86 75
Christophe RABIER – 06 72 95 72 57
Laurence DALBOUSIERE – 06 30 55 59 97

Marie-Annick PITALLIER – 06 74 00 70 42
Philippe BESSINE – 06 72 08 04 31
Anne LEFRANS – 06 07 95 00 09
Fatima HAMADI – 06 73 71 94 33
Catherine REYDY – 06 76 41 01 20
Jean-Philippe NICAISE – 06 72 84 53 95

Toutes les informations OFS sur :

<http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege/>